



APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE

La Chambre d'agriculture et de la pêche (CAP-NC) est susceptible de recruter en CDD de 5 semaines à plein temps, à pourvoir dans les plus brefs délais :

UN TECHNICIEN DE LABORATOIRE (H/F) du service Groupement de Défense Sanitaire Animal (GDS-A) Code ROME : H1210

Sous l'autorité du Vétérinaire conseil - Responsable du Pôle Animal, le Technicien de laboratoire aura pour missions d'assurer la conduite des analyses PCR en lien avec une enquête sur la theilériose bovine, depuis la prise en charge des échantillons jusqu'au rendu des résultats et la mise en ADNthèque. Il exercera ces tâches au sein de l'unité de biologie moléculaire du laboratoire de Nouvelle-Calédonie situé à PAÏTA.

Travaux opérationnels :

Réalisation des analyses PCR dans le cadre de l'enquête Theileria :

- Prise en charge et extraction es échantillons,
- Réalisation de la PCR Theileria orientalis et mise en ADNthèque
- Nettoyage et désinfection des paillasse et du matériel
- Tri des déchets en fonction de leur nature et conditionnement avant élimination

Travaux administratifs :

- Saisie des résultats sur les feuilles de travail de biologie moléculaire et sur l'application SANTAL de gestion des analyses

Localisation :

- Province Sud, bureau basé à Païta au sein du laboratoire de Nouvelle-Calédonie (DAVAR) ;
- Déplacements possibles sur le Territoire selon les missions.

Profil souhaité :

- Formation initiale : BAC +2 minimum filière scientifique biologie avec une expérience en biologie moléculaire
- Maîtrise de la technique de PCR
- Connaissances en matière d'hygiène et sécurité
- Connaissance des principes du travail sous assurance qualité
- Connaissance des logiciels bureautiques en particulier Excel ou Sheet
- Sens du travail en équipe, capacité d'adaptation et respect des consignes
- Permis B valide exigé

Offre détaillée disponible sur : <https://www.cap-nc.nc> ou sur notre compte 

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent adresser au plus tard le **Mardi 18 avril 2023 à 16h30**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture et de la Pêche – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail à rh@cap-nc.nc leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Chambre d'agriculture et de la Pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le Territoire si non Citoyen(ne) calédonien(ne) ;
- Les copies des diplômes.

Tout dossier incomplet sera irrecevable.

Les personnes retenues sur dossier seront reçues pour un entretien devant le comité derecrutement.

La Chambre d'agriculture et de la pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cette offre d'emploi.

Le Président,
Jean-Christophe NIAUTOU

